



Romorantin le 12 Janvier 2023

Compte rendu de l'Assemblée Générale 2021-2022

Du Lundi 9 Janvier 2023

au Siège social du Club 15 rue des Champs Ragots à Romorantin

Début de la séance : 18h00

Présents : J. BERTHELOT, M. BOURGEOIS , B. DA ROCHA, D. DESPRES, C. HAMON, C. LIMOUSIN, Y. MADIÈRE, A. POUGET, S.THEREZE.

Excusés : St. JAMET, T. JAMET, R. LEROY

Absents : C. COEFFIER

Le quorum étant atteint (demandé 8 licenciés), l'AG peut débuter.

Ordre du jour :

* Rapport moral du Président.

- Bilan financier (vote)
- Budget prévisionnel (vote)
- Bilan sportif

* Divers

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous et présente ses vœux aux personnes qu'il n'aurait pas encore vues. Il remercie les participants d'avoir répondu présents pour cette AG et demande à l'assistance d'honorer la mémoire de Philippe en faisant une minute de silence.

Rapport moral et d'activité 2021 – 2022

Que dire de cette saison que vous ne sachiez déjà. Saison encore un peu difficile au niveau reprise de licences.

Les concours en général, jeunes et adultes, subissent encore un peu la tourmente, manque de participants.

Le Club comptait en 2021-2022, 25 licenciés, 13 femmes, 12 hommes, dont 11 jeunes, soit 6 licences de moins que la saison passée.

Au 31 décembre 2022, 28 licenciés. Nous ne sommes toujours pas revenus au nombre de licenciés d'avant COVID (41 en 2020, 31 en 2021) mais nous espérons être sur la bonne voie. Les instances pensent que nous ne devrions retrouver une activité normale qu'en 2024.

La FFTA vient de passer le cap des 70 000 licences, ce qui n'était pas arrivé depuis 2 ans.

Les entraînements pour tous ont pu reprendre à peu près normalement à la fin de saison dernière (printemps en salle et l'été en extérieur). Depuis le début septembre, l'activité est normale, mais manque de renouvellement. Grâce au Forum nous avons accueilli un certain nombre de jeunes et d'adultes venus découvrir et rejoindre le club.

En 2022, très peu de compétitions et pas beaucoup de compétiteurs (jeunes ou adultes) donc malheureusement peu de résultats.

Nous souhaitons à Tifenn pleine réussite dans ses études et ses futures compétitions au sein de sa nouvelle catégorie Junior, malgré les problèmes de santé et familiaux qu'elle a rencontrés.

Espérons qu'au printemps 2023 elle pourra retrouver les pas de tir et briller comme elle sait le faire.

Le Président adresse ses remerciements à l'ensemble du Comité Directeur pour la bonne tenue des compétitions organisées par le Club, ainsi qu'aux archers pour leurs participations aux quelques concours en tant que compétiteurs.

Pendant cette année, le Club a, comme les années précédentes, continué à soutenir les archers qui participent à des compétitions, en finançant leurs engagements à ces concours.

Le Club avait programmé 2 Compétitions :

- Une compétition réservée aux jeunes, avec le concours sélectif aux divers Championnats. (Celle des jeunes de février 2022 a vu une reprise intéressante).

- L'autre réservée aux adultes, qui a eu lieu il y a un mois, s'est plutôt bien déroulée tant au point de vue organisationnel, que par le nombre de participants (78). Ce qui est plutôt satisfaisant.

Ces 2 compétitions seront renouvelées à la prochaine saison, avec probablement un changement de date pour le sélectif (report d'une semaine plus tard, en cause le nombre de compétitions prévues à la même date)

Pour finir, le Président adresse ses remerciements au nom du Club, à la Municipalité pour son aide financière et logistique (matériel pour les compétitions, locaux et gymnases mis à notre disposition) ainsi qu'aux élus invités, pour leur présence lors de ces compétitions, dans la mesure de leurs disponibilités.

Le Président remercie l'assemblée de lui avoir fait confiance cette année encore.

Il souhaite à toutes et à tous la réalisation de leurs projets personnels et sportifs pour cette saison 2023 qui, espérons le, ne sera pas perturbée.

Daniel DESPRES.
Président du Club

Rapport financier :

La saison s'est terminée avec un Bilan financier en excédent (+ **1154,60 €**).
En caisse **8362,42 €**

Budget prévisionnel pour la nouvelle saison

Votes exprimés :

CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix POUR 9 voix

Les 2 documents sont donc approuvés.

Rapport d'activités : JEUNES

Peu de résultats

Les concours «spécial jeunes» qui leur sont proposés habituellement, n'ont pas rencontré l'attrait habituel. Deux de nos jeunes ont participé à certains concours qui leur étaient réservés. Seule Camille a participé à au moins 3 concours et a été récompensée pour sa 9ème place au classement Départemental de la saison passée. Charlie était 20ème avec 2 concours. (34 participants).

Rapport d'activités : ADULTES

Également peu de résultats, les compétiteurs adultes étaient, là aussi, peu nombreux, Cindy et Serge étant les principaux acteurs de la saison, ils étaient qualifiables au Championnat Régional.

Tarif des licences :

Pour la saison en cours, les tarifs votés lors de la précédente AG sont inchangés.

Les entraînements :

Les jours et horaires de la saison dernière restent inchangés.

L'entraînement du dimanche matin au Gymnase BROSSARD, géré par Yvon de 9h00 à 12h00, est toujours d'actualité dans la mesure où celui-ci est disponible.

Prévisions :

Le Président a programmé une compétition sélective au Championnat Régional et Championnat National pour la saison 2023 **les 16 et 17 Décembre 2023**. Comme les années précédentes, une manche du Classement Départemental «spécial jeunes» aura lieu le **4 Février 2023** (compétition jeunes inscrite sur le précédent calendrier) et sera sûrement renouvelée pour l'hiver prochain (3 Février 2024).

Championnat Départemental, les **28 et 29 Janvier 2023**.

Le Club organisateur sera LAMOTTE BEUVRON.

Cette compétition compte pour le classement Régional et National.

Le samedi **21 janvier 2023** le club sera organisateur de l'AG Départementale. Le président fera appel à quelques petites mains pour aider à l'organisation de cette AG. Mise en place de la salle *CENTRE DE LOISIRS* et pot de fin d'AG avec galette.

Divers :

La construction des nouvelles buttes de tir extérieur restent d'actualité, mais un peu différente au niveau organisation. Les prévisions de construction par l'intermédiaire des connaissances de Philippe étant annulées, nous allons passer par la mise en place de buttes toutes faites que l'on aura juste à installer.

Mise en œuvre dès livraison et disponibilité de bénévoles et en fonction de la météo, bien entendu. Les travaux seront réalisés avant la reprise de la saison extérieur prochaine.

Ces buttes ont été commandées, comme décidé en réunion de Comité Directeur. Comme nous l'espérons elles devraient être financées en partie par les demandes de subvention exceptionnelle présentées à la municipalité et au Conseil Départemental (subventions suggérées et déjà faites par le Président).

* Après concertation entre tous les membres présents, des courriers vont être envoyés aux différents services de la mairie pour demander de finaliser la clôture du terrain du TIR A L'ARC au stade HERRERO. L'objectif est de protéger les nouvelles installations qui seront mises en place. Et également de sécuriser la fosse ou de la transformer, car potentiellement dangereuse.

Le Président clôture cette AG en renouvelant son souhait d'une bonne saison à tous les licenciés et en remerciant tous les membres présents.

Cette année nous allons enfin pouvoir nous retrouver pour un moment convivial (le pot de l'amitié).

Fin 19 H 30

Le Président



Le Secrétaire





BILAN FINANCIER 2022 (1er janvier – 31 décembre 2022)

Dépenses

Licences (FFTA)	1662
Adhésion (FFTA) + Inscription calendrier (FFTA)	53
Organisations	775
matériel	2552
engagements archers	182
Divers (formation entraîneur)	293,4

TOTAL **5 517,40 €**

Recettes

licences	2031
organisations	1344
matériel	1097
subvention	2200
divers	

TOTAL **6 672,00 €**

BILAN **+ 1154,60 €**

AVOIR 2021 **7207,82 €**

Au 31/12/2022 **8362,42 €**

Le Président

DESPRES Daniel

La Trésorière

HAMON Cindy



BUDGET PREVISIONNEL 2023

Dépenses

licences + adhésion + calendrier	1800
organisations	800
matériel	4000
engagements archers	300
championnat de France	
divers	100
TOTAL	7 000,00 €

Recettes

licences	2200
organisations	1500
matériel	600
subventions	2600
divers	100
TOTAL	7 000,00 €

Président,

DESPRES Daniel

Trésorier(e)

HAMON Cindy